

## Le financement bancaire d'investissements des TPE au Maroc : Cas d'Attijari wafa bank

Bank financing of VSE investments in Morocco: Case of Attijari wafa bank.

Auteur 1 : DOUYA Soukaina.

Auteur 2 : HASSINE Mostafa.

**DOUYA SOUKAINA**, (Doctorante chercheure)  
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion  
Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc

**HASSINE MOSTAFA**, (Enseignant chercheur)  
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion  
Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc

**Déclaration de divulgation** : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article** : DOUYA .S & HASSINE .M (2025) « Le financement bancaire d'investissements des TPE au Maroc : Cas d'Attijari wafa bank », African Scientific Journal « Volume 03, Num 28 » pp: 1351 – 1365.

Date de soumission : Janvier 2025

Date de publication : Février 2025



DOI : 10.5281/zenodo.15039256  
Copyright © 2025 – ASJ



**Résumé :**

Au Maroc, comme ailleurs, l'importance des TPME dans l'économie n'est plus à démontrer, Ils représentent 93% du tissu économique marocain (64% des TPE et 29% des PME), (Haut-Commissariat au Plan - HCP, 2019), et jouent un rôle primordial dans le développement des activités et des régions. Cependant leur contribution à la création de richesse demeure très faible, vu leur accès limité au financement nécessaire pour la réalisation de leurs projets d'investissement, ce qui entrave leur développement et limite leurs objectifs à assurer la survie. L'objectif du présent travail est de mettre la lumière sur le profil des TPE éligibles au financement bancaire d'investissement à des conditions favorables.

Pour atteindre cet objectif, nous avons effectué une étude exploratoire sous forme d'un entretien semi-directif avec deux conseillers financiers d'une grande banque de la place (Attijariwafa bank) pour dévoiler les critères d'éligibilité des TPE aux crédits d'investissement. Les résultats obtenus montre qu'en plus des éléments purement quantitatifs liés au diagnostic financier de l'entreprise, des variables liées au profil du gérant tel que sa moralité, son apport personnel et son expérience en gestion ainsi que celles liées à l'ancienneté de la relation bancaire et la proximité entre le banquier et le gérant , impactent fortement la décision de crédit dans le sens de favoriser l'accès et les conditions de prêt.

**Mots clés :** TPE, Investissement, financement bancaire

**Abstract :**

In Morocco, as elsewhere, the importance of SMEs in the economy no longer needs to be demonstrated. They represent 93% of the Moroccan economic fabric (64% of VSEs and 29% of SMEs), (Haut-Commissariat au Plan - HCP, 2019), and play a vital role in the development of activities and regions. However, their contribution to wealth creation remains very low, given their limited access to the financing needed to carry out their investment projects, which hinders their development and limits their objectives to ensure survival. The aim of the present study is to shed light on the profile of VSEs eligible for bank investment financing on favorable terms. To achieve this objective, we carried out an exploratory study in the form of a semi-directive interview with two financial advisors from a major local bank (Attijariwafa bank) to reveal the eligibility criteria for VSE investment loans. The results show that, in addition to the purely quantitative elements linked to the company's financial diagnosis, variables linked to the manager's profile, such as his morality, his personal contribution and his management experience, as well as those linked to the length of the banking relationship and the proximity between the banker and the manager, have a strong impact on the credit decision in terms of access and loan conditions.

**Key words :VSEs, Investment, Bank financing**

## **Introduction:**

Constituées principalement de TPE à caractère familial, les TPME marocaines représentent 95% du tissu économique national mais ne participent qu'à hauteur de 20% à la valeur ajoutée créée.

En effet, toute entreprise, quelque soit sa taille est appelé à moderniser, renouveler et accroître sa capacité de production, ce qui nécessite le recours à l'investissement pour dépasser le simple objectif de survie à assurer la croissance de l'entreprise et développer sa compétitivité sur le marché. Pourtant, l'accès au financement d'investissement reste toujours problématique pour les TPME marocaines, qui déclarent le problème d'accès au financement comme principale entrave à leur développement. (Haut Commissariat au Plan - HCP, 2019)

Selon les chiffres de la dernière enquête menée par le HCP en 2019, au Maroc l'investissement est une fonction croissante de la taille de l'entreprise ; autrement dit les entreprises de grandes tailles ont plus de chances pour réaliser des investissements, contrairement aux entreprises de petites tailles, cela est dû principalement au manque de sources de financement.

De son côté, la banque, qui représente la première source de financement externe pour les TPME, considère cette catégorie d'entreprise comme un segment à risque trop élevé, de part ses caractéristiques intrinsèques principalement celles liées à la forte asymétrie d'information qui rend difficile pour le banquier d'apprécier correctement le risque du projet à financer, et cause par la suite le rationnement total ou partiel des demandes parvenu de cette population d'entreprises, surtout si on prend en considération le cadre réglementaire non favorable du fait de resserrement de l'accès au crédit bancaire pour cette catégorie d'entreprise avec les exigences de Bale III .

Ce papier vise à mettre la lumière sur le profil des TPE marocaines éligibles au financement bancaire d'investissement à des conditions favorables, dans le but d'aider cette catégorie d'entreprise à préparer leurs demandes de prêt et donc faciliter leurs accès au financement. Pour atteindre cet objectif, nous avons effectué une enquête sous forme d'un entretien semi-directif avec deux conseillers financiers d'une grande banque de la place (Attijariwafa bank) pour dévoiler les critères d'éligibilité des TPE aux crédits d'investissement.

Notre travail sera scindé en deux grandes étapes, il s'agit tout d'abord de définir l'objet de notre recherche à savoir la TPME au Maroc comme dans le monde, et présenter ses caractéristiques financières propres qui sont à l'origine de leurs problèmes d'accès au financement avant de présenter les résultats de notre étude exploratoire qui vise à répondre à la double problématique suivante :

-Sur quoi se base la décision de financer un projet d'investissement dans une banque pour une TPE ?

-Et quel est l'impact du propriétaire dirigeant et de la relation bancaire dans l'accès au financement bancaire d'investissement?

Cette étude est poursuivie dans le but de pouvoir apporter des outils pratiques, et optimiser les chances d'acceptation de financement des investissements.

## I. Les caractéristiques des TPME marocaines et chiffres clés

### I.1 La problématique de définition des TPME

« La PME n'existe pas .La diversité des cas est telle, qu'il convient mieux de dire les PME» (Torrés, 1996), cette affirmation renferme la grande difficulté éprouvée par les chercheurs pour définir précisément les contours des PME, car il ya autant de définitions que de pays, de régimes politiques et de niveaux de développement économique.

A ce jour, les économistes et décideurs n'arrivent toujours pas à donner une définition unique à cette catégorie d'entreprises (Mouhallab and Jianguo 2016).

Pour distinguer les PME des grandes entreprises, la plupart des pays dans le monde se base sur le critère de la taille, mesurée généralement en termes d'effectif ou du chiffre d'affaire. Aux Etats unis, comme en France une PME est celle qui compte moins de 500 salariés, contre 200 en Belgique, et 100 en suisse. En chine, la taille est mesurée par d'autres critères que l'effectif et le chiffre d'affaire, ils se basent sur la capacité de production et l'importance de l'outillage, pour distinguer les PME des grandes entreprises.

**Figure 1 : Les types d'entrepreneuriat et de PME**



Source : Torrés, 1997

La commission des communautés européennes définit la PME à l'échelle des pays membres, comme toute entreprise indépendante financièrement, qui compte moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaire ne dépasse pas 40 millions d'euros (1997).

L'Effectif, le chiffre d'affaire et le Total bilan sont généralement les critères quantitatifs retenus pour refléter la taille de l'entreprise (PHUNG 2009). D'autres critères d'ordre qualitatifs sont prises en compte, et qui prennent en considération l'aspect humain lié principalement au style de gestion, gouvernance d'entreprise et délégation de pouvoir, vision et stratégie.

La notion de TPE fait aussi objet d'ambiguïté dans sa définition, à cause de la forte hétérogénéité entre elles (Ferrier, 2002). Plusieurs critères aussi bien quantitatifs (nombre de salariés, chiffre d'affaire, total bilan, investissement en capital) que qualitatifs (impact du dirigeant, technologie, Activité) ont été pris en compte, pour essayer de définir la TPE. En effet, les TPE se caractérisent par l'omniprésence du propriétaire dirigeant, qui centralise la gestion et la prise de décision au sein de l'entreprise, cette prise de décision est plutôt intuitive et moins formalisée.

Ferrier (2002) définit la TPE, sur la base des critères purement quantitatifs, comme toute entreprise qui compte moins de 10 salariés. Hirigoyen remettait déjà en cause en 1981, la définition quantitative de la PME. Il évoquait le danger de regrouper sous une même dénomination des entreprises aux caractéristiques et comportements différents.

Au Maroc, il n'existe pas une seule définition officielle de la PME, mais plutôt plusieurs définitions opérationnelles. La charte de la PME <sup>1</sup>(Loi N° 53-00, 2002), définit officiellement la PME comme « une entreprise gérée et/ou administrée directement par les personnes physiques qui en sont les propriétaires, copropriétaires ou actionnaires et qui n'est pas détenue à plus de 25 % du capital ou des droits de vote par une entreprise, ou conjointement par plusieurs entreprises, ne correspondant pas à la définition de la P.M.E. (...) à condition que ceux-ci n'exercent, à titre individuel ou conjointement, aucun contrôle sur l'entreprise » de surcroît, les PME doivent répondre aux deux conditions suivantes :

- **Pour les entreprises existantes** : avoir un effectif permanent ne dépassant pas 200 personnes, et avoir réalisé, au cours des deux derniers exercices, soit un chiffre d'affaires hors taxes inférieur à 75 millions de dirhams, soit un total de bilan inférieur à 50 millions de dirhams.

- **Pour les entreprises nouvellement créées** : avoir engagé un programme d'investissement initial total ne dépassant pas 25 millions de dirhams et respecter un ratio d'investissement par emploi de moins de 250 mille dirhams. Une société nouvellement créée est toute entreprise avec moins de deux ans d'existence.

---

<sup>1</sup> Loi n° 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise, Dahir n° 1-02-188 du 12 Joumada I 1423 (23 juillet 2002), Bulletin officiel n° 5036 du 05 septembre 2002 (cf. BIP n° 117- octobre 2002- page 4).

Les critères quantitatifs d'effectif, de chiffre d'affaire, et du total bilan sont également retenus au Maroc pour distinguer les TPE des PME et GE, comme le récapitule le tableau ci-après :

**Tableau 1 : les critères de répartition des entreprise par taille (TPE, PME, GE)**

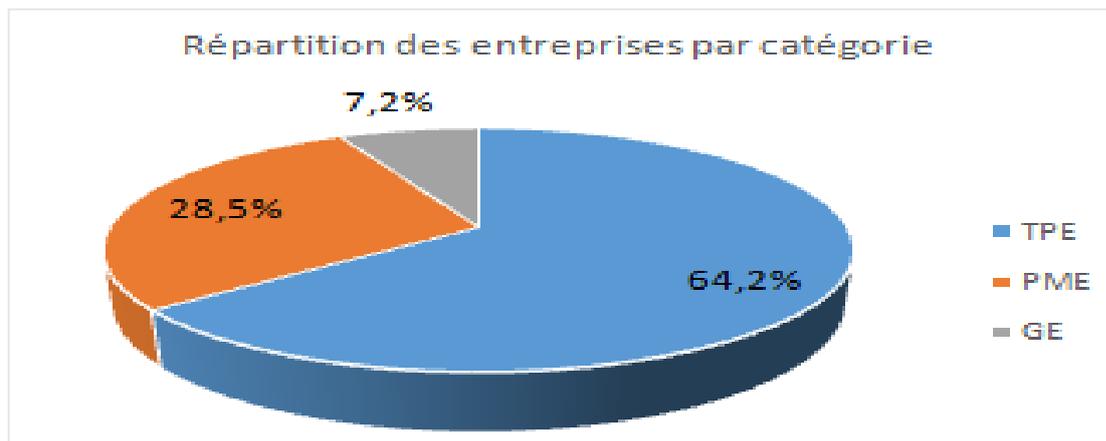
	Effectif	Chiffre d'affaire en millions MAD	Total bilan en millions MAD
TPE	Moins de 10 salariés permanents	Moins de 10	Moins de 15
PME	Moins de 200 salariés permanents	Moins de 75	Moins de 90
GE	Plus de 200 salariés permanents	plus de 75	Plus de 15

Source : Observatoire de la TPME

### I-2 Chiffres clés

Au Maroc, les TPME représentent 93% du tissu économique national, avec une prédominance des TPE qui représentent 64% du total des entreprises, contre 28.5% de PME et 7% de GE.

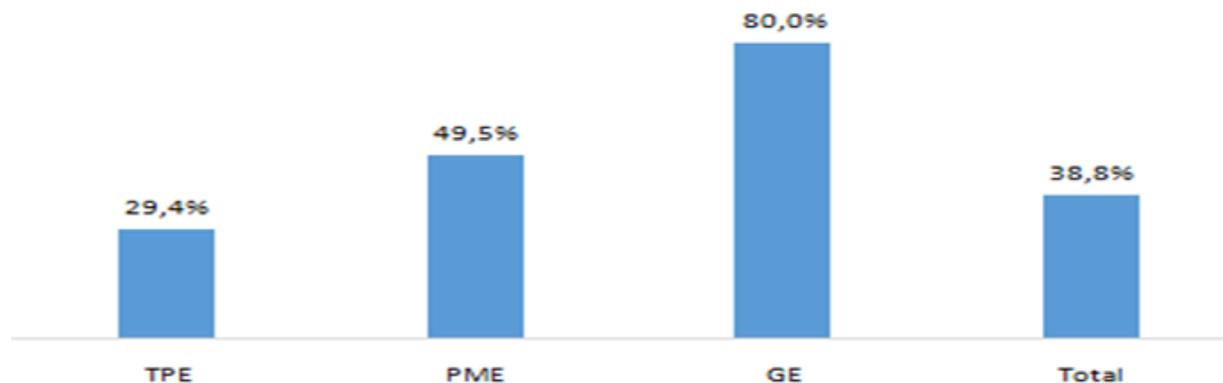
**Figure 2: Répartition des entreprises marocaines par taille**



Source : HCP, enquête nationale auprès des entreprises, 2019

39% des entreprises enquêtées ont réalisé des investissements durant les trois dernières années, seulement 29.4% d'entre eux sont des TPE. La taille donc est un facteur décisif de l'investissement, qui reflète aussi le problème d'accès au financement d'investissement pour les entreprises de petite taille.

**Figure 3: La proportion des entreprises ayant investi durant les trois dernières années**

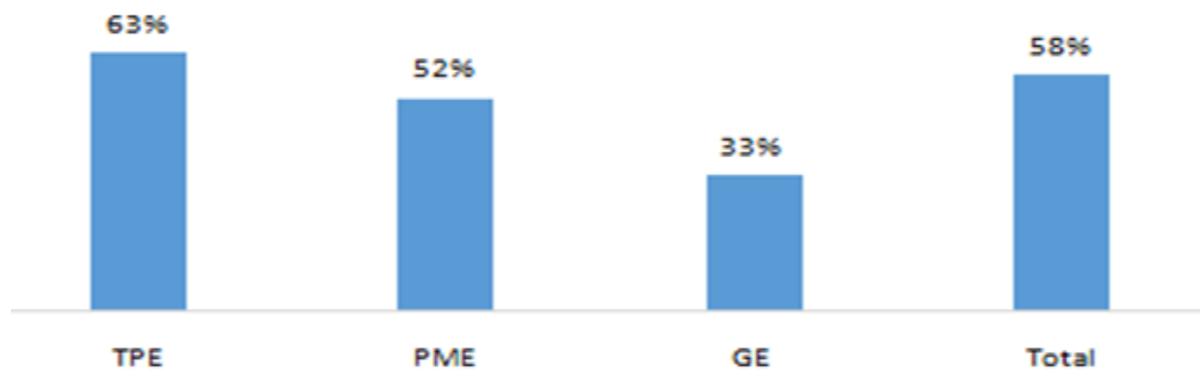


**Source : HCP, enquête nationale auprès des entreprises**

**2019**

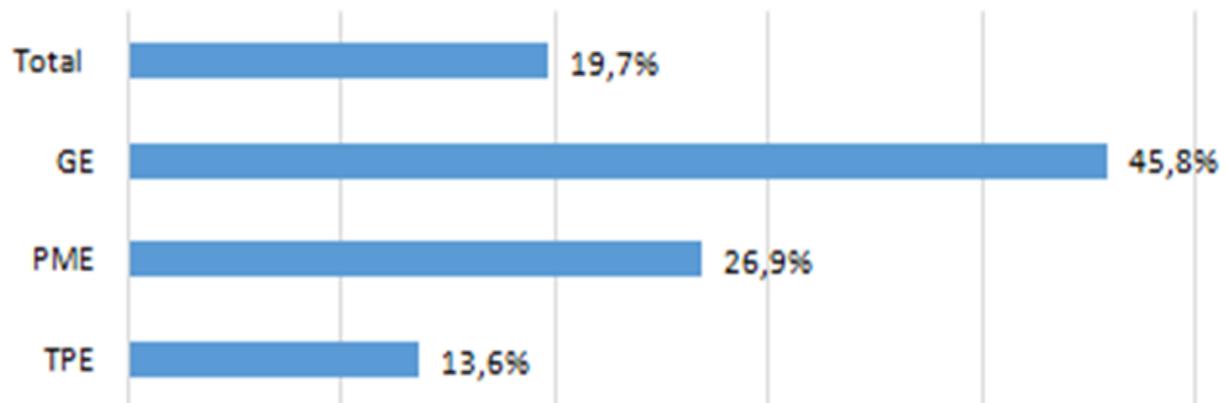
93% des entreprises enquêtées déclarent avoir sollicité les organismes bancaires pour demander du financement externe. 46% sont des GE contre 14% des TPE, ce qui confirme les difficultés d'accès au financement bancaire pour cette catégorie d'entreprises. Dans ce même ordre d'idées, 63% des chefs d'entreprises qui se sont déclarés insatisfaits des services offerts des institutions bancaires sont des TPE.

**Figure 4: Proportion des entreprises insatisfaites des services bancaires offerts**



**Source : HCP, enquête nationale auprès des entreprises, 2019**

**Figure 5 : Proportion des entreprises qui recourent au financement externe**



Source : HCP, enquête nationale auprès des entreprises 2019

### I.3 Caractéristiques des TPME marocaines

La réalité des PME est très complexe. Leurs caractéristiques financières propres ainsi que celles liées à son propriétaire-dirigeant constituent la principale entrave à leur accès au financement externe. Les solutions de financement offertes par le système financier sont caractérisées par un déficit de financement. « Ce déficit a un caractère structurel plus que conjoncturel. Il est global et n'est donc pas attaché à telle ou telle forme de financement (Dietsch and Mahieux 2014) ».

Bien que cette catégorie d'entreprises représente une certaine hétérogénéité entre elles, les PME partagent un certain nombre de caractéristiques communes. Les TPME marocaines, comme la majorité des TPME dans le monde, se caractérisent par la faiblesse de leurs capitaux propres, une forte opacité informationnelle, ainsi qu'un mode de gestion familial moins formalisé centré sur le propriétaire dirigeant, de telles spécificités présentent aux bailleurs de fonds des difficultés majeures dans l'appréciation de risque des projets à financer, ce qui entraîne leur rationnement total ou partiel.

- **Problème de transparence et de fiabilité des documents comptables :**

Les TPME marocaines se caractérisent par le manque de transparence et de fiabilité des documents comptables présentés à la banque dans le cadre d'une demande de prêt, ce qui nuit à la confiance qui doit exister entre l'entreprise et les créanciers, et limite significativement l'apport de ces documents dans l'appréciation de risque d'activité de l'entreprise. De ce fait, les banques se basent sur les mouvements confiés sur leurs comptes bancaires pour juger la rentabilité et la solvabilité de ces firmes.

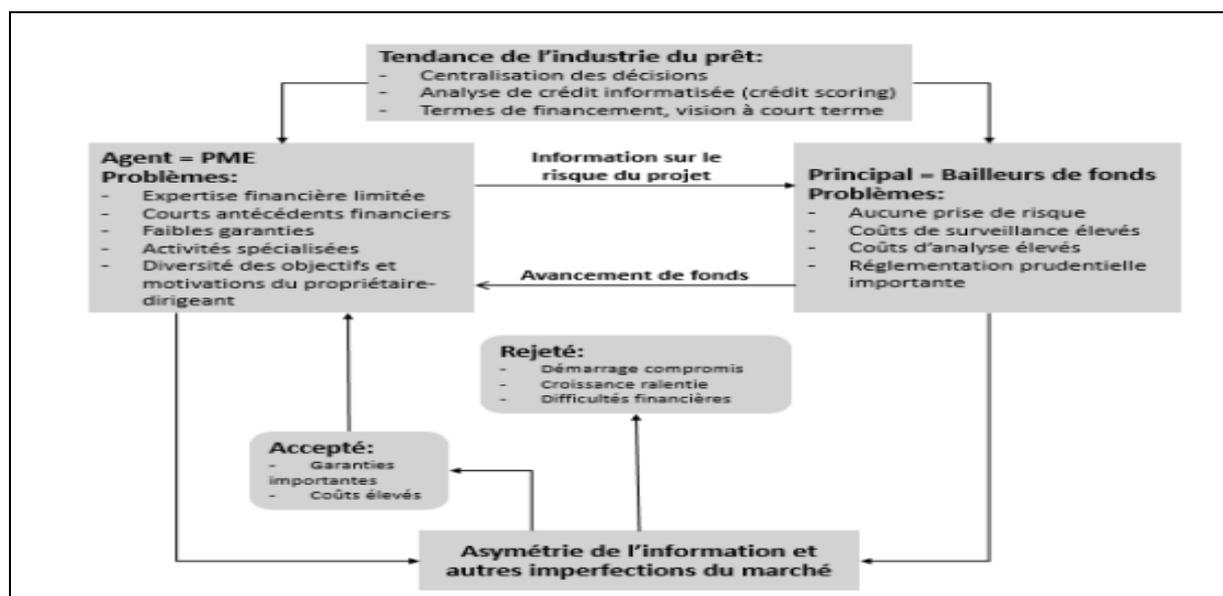
• **La sous-capitalisation :**

La plupart des TPME se caractérisent par la fragilité de leurs structures financières, avec une sous-capitalisation marquée (le statut de SARL qui représente plus de 95% des statuts des TPME marocaines avec aucun minimum de capital exigé, encourage d'un coté la création d'entreprises mais renforce d'avantage le problème de sous capitalisation) et une prépondérance de l'endettement à court terme, ce qui reflète une stratégie qui privilégie d'assurer la survie que le développement et la croissance de l'entreprise.

• **Le problème d'asymétrie informationnelle et le profil du propriété-dirigeant :**

Les TPME marocaines se caractérisent par une forte opacité informationnelle qui s'explique par leur caractère familial, et le profil conservatoire de leurs propriétaires dirigeants, qui assurent l'ensemble des fonctions au sein de leurs entreprises (financières, commerciales, gestion etc...) à part la fonction comptable, et refusent par la suite de partager des informations internes réelles avec les externes (notamment les bailleurs de fonds), Ce qui limite la capacité des créanciers à apprécier correctement le risque des projets présentés pour le financement, et exigent par la suite la présentation des garanties suffisant pour se protéger contre le risque de défaut . Cette situation ce entraine le phénomène de rationnement total ou partiel, et pousse les banques à appliquer des taux d'intérêts défavorables aux TPME par rapport aux taux appliqués aux GE. Ces conditions défavorables de prêt à long terme destiné au financement des projets d'investissement, poussent les TPME à privilégier le recours à la dette à court terme, moins contraignantes en termes d'exigence de garanties et de taux d'intérêt.

**Figure 6 : Schématisation de la décision de financement bancaire des PME**



Source : Trucker et Lean (2003, p.54)

- **Faiblesse des garanties**

Une relation positive et significative est constatée entre les garanties et le niveau d'endettement bancaire (Rajan & Zingales, 1995), (Kremp & al, 1999), (Hovakimian & al, 2001), (Frank & Goyal, 2003), en plus les entreprises qui possèdent une part d'actifs réels significative peuvent profiter de conditions de financement favorables (Oudgou, 2018).

Au Maroc, Les TPE (44%) et les PME (42%) sont fortement concentrées dans les services et faiblement présentes dans l'industrie avec respectivement un poids de 8% et 11% (HCP, enquête nationale auprès des entreprises, 2019). Cette faible présence dans le secteur industriel, reflète la faiblesse de dotation en garanties (actifs corporelles), exigées par les bailleurs de fonds en gage de prêts à long terme destinés au financement des investissements. La présentation des garanties réelles est primordiale pour la banque pour limiter le risque d'aléa moral, et contourner le problème d'asymétrie d'information.

## **II. Enquête exploratoire auprès d'Attijariwafa bank**

### **II.1 Présentation de l'enquête**

Le secteur bancaire marocain, se caractérise par l'omniprésence de deux banques marocaines : la Banque Populaire et Attijariwafa bank, qui s'affirment comme leaders avec une part de marché cumulée de plus de 50%, aussi bien en matière de dépôts que de crédits» (Conseil de la Concurrence Marocain, 2013).

Notre enquête a été réalisée, à l'aide des entretiens semi directifs avec 2 conseillers financiers d'Attijari wafa bank, dans l'objectif d'éclairer les critères retenus pour assurer l'accès au financement d'investissement de la catégorie des TPE, ainsi que le profil de TPE qui accèdent au financement à des conditions favorables selon le profil de leurs dirigeant et la relation avec la banque.

Il nous paraît important de comprendre sur quoi se base la décision de financer un projet dans une banque pour une TPE afin de pouvoir apporter des outils pratiques, et optimiser les chances d'acceptation de financement des investissements.

Dans cet objectif, nous avons préparé un guide d'entretien (en annexe) subdivisés en trois axes:

- ✓ **Axe 1** : Les conditions d'accès au financement d'investissement à moyen et long terme liés à l'entreprise,
- ✓ **Axe 2** : les éléments pris en compte liées au dirigeant,
- ✓ **Axe 3** : Les éléments pris en compte liées à la relation bancaire.

Le premier axe répond à l'objectif de cerner les critères relatifs à l'affaire, retenus pour accepter le financement du projet (de rénovation, de modernisation ou d'acquisition de matériel),

pourtant par les deux autres axes nous visons déterminer l'impact du profil du propriétaire dirigeant et de la relation bancaire sur l'accès au financement et sur les conditions de prêt.

## II.2 Les résultats obtenus

### Axe 1 : Les critères d'accès relatifs à l'affaire

Les résultats de notre enquête, montrent que le conseiller financier assure deux rôles essentiels :

-un rôle de conseil à partir de l'entretien commercial qu'il effectue avec le dirigeant de l'entreprise, pour lui orienter vers le mode de financement le plus adéquat en terme des avantages financiers y afférents (crédit bail, crédit à moyen terme, crédit à long terme...)

-Un rôle de saisie du dossier et de rédaction de la note de crédit destinée à la GGR (Gestion globale risque) qui correspond à l'entité chargée de l'étude du risque et la décision de crédit au sein d'Attijari wafa bank . Cette décision peut prendre la forme d'accord, de refus ou d'accord modifié en proposant une autre durée de crédit, des garanties réelles ou en baissant le montant accordé.

La décision de crédit se base sur la note établie par le conseiller qui traite des aspects quantitatifs qui incluent les éléments du diagnostic financier de l'entreprise pour mesurer sa solvabilité ,sa rentabilité et sa croissance à partir de l'analyse des états de synthèse et qualitatifs qui traite principalement la moralité du gérant et son degrés d'engagement, son expérience en gestion d'entreprise et les autres projets qu'il gère en parallèle, son patrimoine personnelle et l'ancienneté de la relation bancaire.

Le conseiller présente aussi en chiffres l'impact de l'investissement envisagé sur le développement de l'activité de la firme.

### Axe 2 : Par rapport au profil du propriétaire dirigeant :

Variables	Résultats
Moralité	La moralité du gérant est mesurée par son degré d'engagement observé à travers l'historique de ses transactions financières
Garanties personnelles et l'apport personnel du gérant	Lorsque le montant du prêt atteint un certain montant jugé important, la banque peut négocier des garanties réelles pour se couvrir contre le risque de défaut. Cet engagement du gérant dans le financement de son projet d'investissement par la présentation des garanties réelles ou un apport personnel

	reflète sa bonne moralité et sa confiance dans l'affaire, sinon il n'aura pas engagé ses fonds propres.
Expérience en gestion d'entreprise et dans le domaine d'activité	L'expérience en gestion d'entreprise en général et dans le domaine d'activité de sa firme en particulier renferme l'expertise du gérant et inspire confiance dans ses choix d'investissement

### Axe 3 : Par rapport à la relation bancaire

Variables	Résultats
Ancienneté de la relation bancaire	L'ancienneté de la relation bancaire permet de suivre dans le temps le comportement du gérant et ses décisions de gestion
Historique des transactions financières	Au fil des années, l'entreprise accumule un historique des transactions commerciales qui permet de prouver la rentabilité de son activité au fil du temps à partir des écritures enregistrées sur le compte bancaire, pour pallier à l'insuffisance des fois des états de synthèse qui manquent de transparence et de fiabilité à refléter l'activité réelle de la firme.
Proximité entre le dirigeant et le banquier	Cette proximité avec le gérant contourne le problème d'asymétrie d'information qui freine l'accès des TPME au financement, car il se procure de façon indirecte des informations utiles sur son activité et ses projets futurs qui peuvent défendre sa demande de prêt.

Ces différentes variables cités ci-dessus en liaison avec le profil du propriétaire dirigeant et la relation bancaire, favorise l'accès au financement à moyen et long terme, vu qu'elles minimisent le risque d'aléa moral et de défaut ce qui impactent positivement les conditions de prêt et minimisent par la suite les charges liées à l'obtention du financement.

### **Conclusion :**

Rappelons que l'objectif de notre travail était de mettre la lumière sur le profil des TPE éligibles au financement bancaire d'investissement à des conditions favorables, dans le but d'aider cette catégorie d'entreprise à préparer leurs demandes de prêt et donc faciliter leurs accès au financement.

Il paraît d'après notre enquête, qu'en plus des éléments purement quantitatifs liés au diagnostic financier de l'entreprise, des variables liées au profil du gérant tel que sa moralité, son apport personnel et son expérience en gestion ainsi que celles liées à l'ancienneté de la relation bancaire et la proximité entre le banquier et le gérant, entrent dans la décision de crédit dans le sens de favoriser l'accès au financement bancaire à partir d'impacter vers la baisse de risque afférent au financement et donc permet un accès au crédit avec des conditions plus favorables.

### **Bibliographie :**

- Denis Mialocq. Le financement à court terme des moyennes entreprises non cotées françaises : étude en données de panel. Gestion et management. Université de Bordeaux, 2017.
- Médessè Carol Frédy Gandegnon. Contribution à la connaissance du processus de la décision de financement par le dirigeant dans la petite entreprise non cotée. Gestion et management. Université de Bordeaux, 2020.
- OUDGOU, Mohamed. (2018), « Les déterminants de la structure financière des PME marocaines : cas de la ville de Meknès ». Revue Marocaine de Gestion et d'Economie, [S.l.], v. 4.
- Josée St-Pierre. (2019). « Gestion financière des PME : Théories et pratiques », Entrepreneuriat & PME, Presse de l'université de QUEBEC, 2e Edition.
- BENSBAHOU A. & ZOUITENE I. (2019) « L'accès aux financements bancaires des très petites entreprises au Maroc : Cas de la banque populaire » Revue Internationale des Sciences de Gestion « Numéro 4 : Juillet 2019 / Volume 2 : numéro 3 » p : 103- 120
- Nadine de la Pallière, Catherine Goulet, Annaïck Guyvarc'h. Le lien entre le cycle de vie des TPEPME et le crowdfunding. Une étude sur le territoire breton. Revue de l'Entrepreneuriat, 2021, Vol.20, pp.65 - 103. ff10.3917/entre1.pr.0002
- Laachoub, alae, & Adaskou, M. (2021). Impacts des accords de Bâle III sur l'offre de crédit aux PME : une analyse en panel sur données marocaines. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(4), 36-60. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5070353>
- Anairi, Fadoua, and Saïd Radi. 2017. —Sources De Financement Des Petites Et Moyennes Entreprises (PME) Et Contraintes De Survie. European Scientific Journal, ESJ 13(25): 318.
- Mouhallab, Sofia, and Wei Jianguo. 2016. —Small and Medium Enterprises in Morocco: Definition's Issues and Challenges. SSRN Electronic Journal: 1–12.
- Rahj, Imane. 2016. —Explication Du Recours à l'endettement : Cas Des PME Marocaines. : 372.
- Haut-commissariat au plan - Enquête nationale auprès des entreprises - premiers résultats 2019
- Observatoire Marocain de la très petite et moyenne entreprise - Rapport Annuel 2018
- Charte de la PME/PMI DE 2002 Dahir n° 1-02-188 du 12 jomada I 1423 (23 juillet 2002) B.O n°5036 du 15/09/2002.

## **Annexe : Guide d'entretien**

### **Objectif 1 : Conditions d'accès des TPE à la dette bancaire**

- Quelles sont les conditions que doit remplir une entreprise pour avoir une réponse favorable à sa demande de prêt ? Quelles sont les conditions selon la maturité des prêts (pour les crédits à moyen et long terme et pour les crédits à court terme ?
- Peut-on parler d'un rationnement de crédit sectoriel ? (Est-ce que le secteur d'activité impacte la décision d'octroi de crédits ?)
- La nature des garanties demandées diffère-t-elle selon la maturité de la dette ? pour les prêts MLT la prise de garantie est-elle systématique ?
- Le taux d'intérêt appliqué aux crédits LT est-il supérieur ou inférieur par rapport à celui appliqué aux crédits CT ?
- Quelles sont les raisons d'un rationnement partiel de crédit ?
- Quelles sont les raisons fréquentes de refus des dossiers de crédits d'investissement?

### **Objectif 2 : Profil du propriétaire-dirigeant et accès des PME à la dette bancaire**

- En quoi le profil de l'entrepreneur est pris en compte dans l'accord d'un dossier de crédit ?
- Quelles sont les éléments pris en compte par rapport au profil de l'entrepreneur lors de l'étude d'un dossier de crédit ? Formation ? Patrimoine personnel ? liaison familiale ? Expérience en gestion ? Engagement dans le projet ? Autres à préciser ?
- Quel est l'impact de la qualité de signature sur l'octroi de crédit ? sur les charges associées au crédit ?

### **Objectif 3 : La relation bancaire et accès des PME à la dette bancaire**

- **Quand peut-on parler d'une relation bancaire ? quelles sont les critères de base ?** Ancienneté ? par rapport à l'ancienneté elle est de combien d'années ? Flux alloués sur le compte ? nombres d'opérations effectués ? absence de multibancarité ? Ou autres à préciser ?
- Quel est l'impact d'une forte relation bancaire sur l'accès au crédit ? les garanties exigées ? les charges bancaires associées au crédit (taux d'intérêt et autres frais)